

COMPARAISON ENTRE *MUGIL CEPHALUS* LINNÉ  
DE MÉDITERRANÉE  
ET SA SOUS-ESPÈCE DE L'OUEST AFRICAIN  
(*MUGIL CEPHALUS* LINNÉ S. SP. *ASHANTEENSIS* BLEEKER)

par M. DELAIS

RÉSUMÉ

Pour CUVIER et VALENCIENNES, *Mugil cephalus*, décrit d'après des spécimens de Méditerranée, se retrouverait, « sans aucune différence appréciable », jusque sur les côtes du Sénégal; et, en 1926, CHABANAUD et MONOD émettaient la même opinion bien que BLEEKER eut entre temps décrit son *Mugil ashanteensis* du golfe de Guinée.

Cependant, des variations dans le nombre d'écaillés de la ligne longitudinale amenaient E. TREVAWAS à conclure, en 1950, dans une note non publiée, à l'existence sur les côtes ouest-africaines, d'une sous-espèce (?) de *Mugil cephalus* qu'elle nommait *M. cephalus ashanteensis* et CADENAT, en 1954, se rangeait à cette opinion.

Des mensurations nombreuses sur des spécimens du Sénégal d'une part, de Sète d'autre part, permettent aujourd'hui de préciser les différences entre les poissons de l'ouest africain et de la Méditerranée qui ne peuvent apparaître que s'il est fait appel à la biométrie.

*Nombre d'écaillés en ligne longitudinale. Comparaison de deux courbes de fréquence.*

Le nombre des rangées d'écaillés est compté entre l'extrémité postérieure de l'opercule et le sillon marqué sur le pédoncule caudal au niveau de la dernière articulation vertébrale.

La comparaison porte sur deux échantillons de même ordre numérique (75 à 76 spécimens) provenant l'un de St-Louis du Sénégal, l'autre de Sète (fig. 1).

Origine	Nombre (N)	Mode	Moyenne (M)	M
St Louis	75	40	39,59	0,15
Sète	76	42	41,69	0,17

La différence entre les deux moyennes est de 2,10; l'erreur standard calculée pour la différence de ces deux moyennes étant de 0,23, le quotient  $d/\sigma d$  est égal à 9.

La différence entre les deux moyennes est donc très significative et il est possible de calculer les limites de distribution des moyennes d'échantillons pris dans les deux populations ainsi différenciées.

Avec un coefficient de sécurité de 99 %, ces limites sont les suivantes : Sète : 41,23-42,15; St Louis : 39,20-39,98. Elles sont distinctes et confirment les résultats obtenus par le calcul de l'erreur standard de la différence des moyennes.

*Courbes de corrélation.*

Les mensurations retenues sont les suivantes (mesures orthogonales effectuées sur des animaux frais donc n'ayant pas subi de déformation).

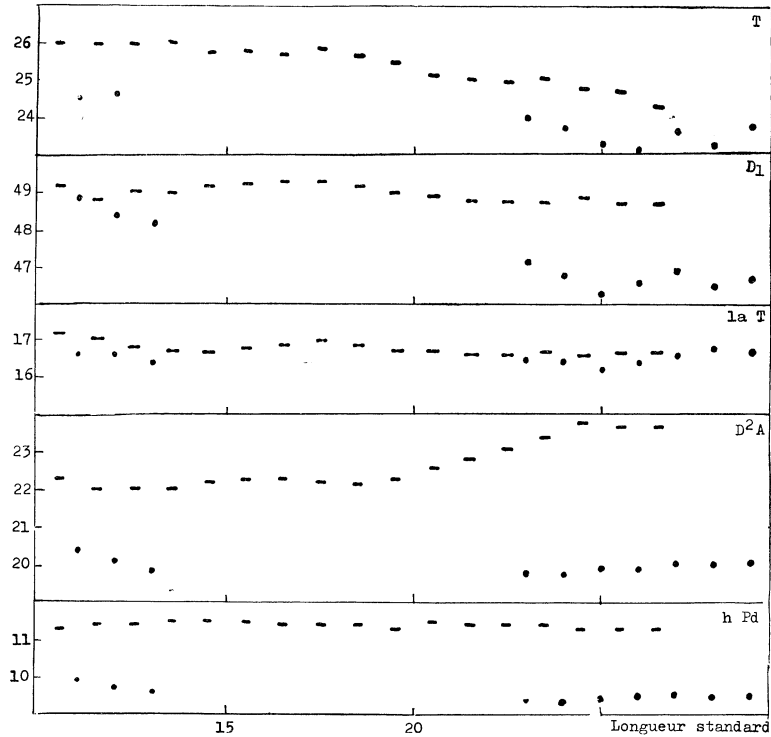


FIG. 1. — Courbes de corrélation construites pour les cinq indices étudiés chez les Muges des deux origines (• *M. cephalus*, — *M. cephalus ashanteensis*).

- T : longueur de la tête, de l'extrémité du museau au bord postérieur de l'opercule.
- $D_1$  : distance entre l'extrémité du museau et l'origine de la première dorsale.
- laT : plus grande largeur de la tête
- $D_2A$  : distance entre l'origine de la deuxième dorsale et celle de l'anale
- hPd : hauteur minimale du pédoncule caudal.

Ces mesures sont rapportées en pourcentage de sL, longueur standard, mesurée de l'origine du museau à la dernière articulation vertébrale.

Les courbes de corrélation ont été établies à l'aide de moyennes par centimètre et ces courbes ont été adoucies. Elles montrent que les *M. cephalus* typiques sont plus allongés que la forme *ashanteensis*, les pourcentages des mensurations de cette espèce rapportés à sL étant supérieurs sauf en ce qui concerne la largeur de la tête. Comme chez les autres espèces de Mugilidae, la largeur de la tête et la hauteur du pédoncule caudal sont sensiblement constants. Par contre, la distance  $D_2A$  croît assez rapidement chez l'espèce sénégalaise, ce fait étant sans doute en relation avec les modifications anatomiques accompagnant la maturité sexuelle plus précoce.

En résumé, la variabilité du nombre d'écaillés en ligne longitudinale permet la différenciation de populations ou de sous-espèces de Mugilidae, à condition de compter les rangées d'écaillés sur une distance anatomiquement définie. De même, en respectant certaines précautions (mensurations des poissons non formolés) et en prenant comme référence la longueur standard, la biométrie permet de les caractériser.

Une étude des populations circum-méditerranéenne de Muges sur ces bases, donnerait sans doute des résultats intéressants sur des espèces dont l'étendue des migrations est mal connue et, sans doute parfois, surestimée.